



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France



**Audit et Conseil Union**  
17bis Rue Joseph de Maistre  
75876 Paris Cedex 18  
France

# *AB Science S.A.*

*Rapport des commissaires aux comptes sur les  
modifications envisagées des caractéristiques des  
actions de préférence de catégorie C*

Assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2020 - résolution n° 1

AB Science S.A.

3, avenue George V - 75008 Paris

*Ce rapport contient 3 pages*



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France



**Audit et Conseil Union**  
17bis Rue Joseph de Maistre  
75876 Paris Cedex 18  
France

## **AB Science S.A.**

Siège social : 3, avenue George V - 75008 Paris

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les modifications envisagées des caractéristiques des actions de préférence de catégorie C**

Assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2020 - résolution n° 1

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 228-12 et R. 228-18 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les modifications envisagées des caractéristiques des actions de préférence de catégorie C, qu'il convient d'analyser comme la conversion, de ces actions préférence de catégorie C en actions d'une nouvelle catégorie, selon un rapport d'une pour une, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

L'assemblée générale avait autorisé le 9 décembre 2016, la conversion d'obligations convertibles en 525 406 actions de préférence de catégorie C, d'une valeur nominale de 0,01 euro.

Nous avons présenté un rapport à cette assemblée générale.

Il est désormais proposé à votre assemblée générale extraordinaire d'apporter des modifications aux caractéristiques des actions de préférence de catégorie C afin :

- de permettre la conversion de ces actions de préférence de catégorie C en plusieurs tranches, et ce jusqu'au mois de décembre 2021 ;
- de prévoir que les porteurs d'actions de préférence de catégorie C pourront prendre l'initiative de convertir leurs actions de préférence de catégorie C en actions ordinaires d'AB Science à tout moment sur la base d'un prix de conversion de 20,0 euros par action ordinaire d'AB Science ;
- de prévoir l'incessibilité des actions de préférence de catégorie C.

Ces modifications sont la résultante d'un accord entre AB Science et les porteurs d'actions de préférence de catégorie C permettant, notamment, de pallier le fait qu'AB Science ne disposait pas des réserves, bénéfices et primes nécessaires pour émettre, au 1<sup>er</sup> septembre 2020, les actions ordinaires sur conversion des actions de préférence de catégorie C (dans les conditions prévues par les termes et conditions initiaux des actions de préférence de catégorie C).

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport conformément à l'article R. 228-18 du code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la conversion envisagée, c'est-à-dire sur les modifications envisagées des caractéristiques des actions de préférence de catégorie C ainsi que sur certaines autres informations concernant l'opération, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont notamment consisté à vérifier les informations fournies dans le rapport du Conseil d'administration sur les modifications envisagées.



**AB Science S.A.**

*Rapport des commissaires aux comptes sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription*

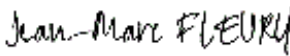
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la présentation de l'incidence de l'opération sur la situation des titulaires de titres de capital appréciée par rapport aux capitaux propres ;
- le rapport de conversion ;
- la présentation, faite dans le rapport du Conseil d'administration des modifications envisagées des caractéristiques des actions de préférence de catégorie C ;
- et, par voie de conséquence, sur la conversion envisagée.

Paris La Défense, le 25 novembre 2020  
KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

DocuSigned by:  
  
1F3E-BE9E7D044E...  
Laurent Génin  
Associé

Paris, le 25 novembre 2020  
Audit et Conseil Union

DocuSigned by:  
  
523B5D0E241F44E...  
Jean-Marc Fleury  
Associé